

NAO 1^{ère} Qu'en est-il ?

La CGT a fait les propositions suivantes :

- **2 % d'Augmentation Générale** au 1^{er} mars 2026
 - + *aération de la grille* à partir du Coef 155
- **Prime d'habillage** passer de 1,35 € à 1,77 €)
 - Dernière augmentation en 2016
- **Titre restaurant** passer de 1,30 € à 2 €
- **Prime de panier** passer de 1,30 € à 2 €
- **Prime de transport**
 - ≤ 15 Km passer de 0,90 € à 1,03 €
 - > 15 Km passer de 1,15 € à 1,32 €
- **Ancienneté :**
 - Création d'une tranche supplémentaire à la prime d'ancienneté après 17 ans d'ancienneté
 - 1 jour de congé supplémentaire à partir de 35 ans d'ancienneté
- **Coefficient Garçon de salle :** passer du Coef 145 au Coef 155
 - (à la découpe poulet pour ceux qui font tous les postes + envois extérieurs)
- **Indemnité par heure travaillée le samedi** de 0,30 €
- **Prime de changement d'atelier :**
 - 5 € à chaque changement d'atelier
- **Arrêter le travail sur 6 jours par semaine** en donnant 1 jour de repos dans la semaine

Avant Augmentations Générales			
Coef	Mini	Revendication CGT Mini	
155	2 085,47 €	2 105 €	
170	2 085,47 €	2 145 €	à 2 244 €
185	2 085,47 €	2 185 €	à 2 442 €
190	2 085,47 €	2 225 €	à 2 516 €

La direction a légèrement fait évoluer sa position en passant de 1 % à 1,2 %.

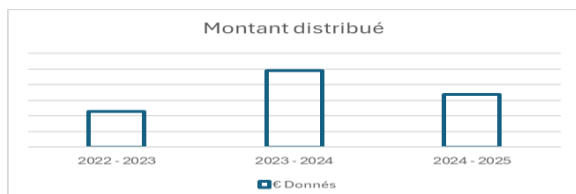
Sachant que le SMIC a augmenté de 1,18 % depuis le 1^{er} janvier.

**Au vu des éléments dont nous disposons,
l'augmentation proposée par la direction est largement insuffisante.**

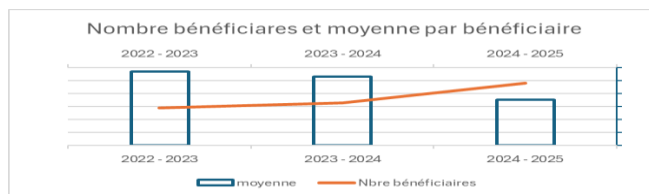
👉 Les allègements de cotisations (argent public) + les provisions réinjectées dans les résultats couvrent les 1,2 % que propose la direction.

C'est à dire qu'il n'y a pas de partage de la Valeur sur le travail fourni par les salariés.

De plus, concernant les éléments de salaires individuels, il manque des informations (le montant des enveloppes attribuées) et les critères objectifs permettant de savoir si les salariés pourront ou non obtenir ces éléments variables.



Le graphique de gauche montre l'écart important d'une année sur l'autre des sommes distribuées, sans que nous ne sachions quel était le montant prévu.



Le graphique de droite montre le nombre de bénéficiaire et le montant moyen attribué.

Les syndicats doivent prioriser leurs revendications pour la prochaine réunion de négociation le 11 mars.

La CGT attend vos retours pour connaître vos avis, priorités, accord, désaccord, etc.